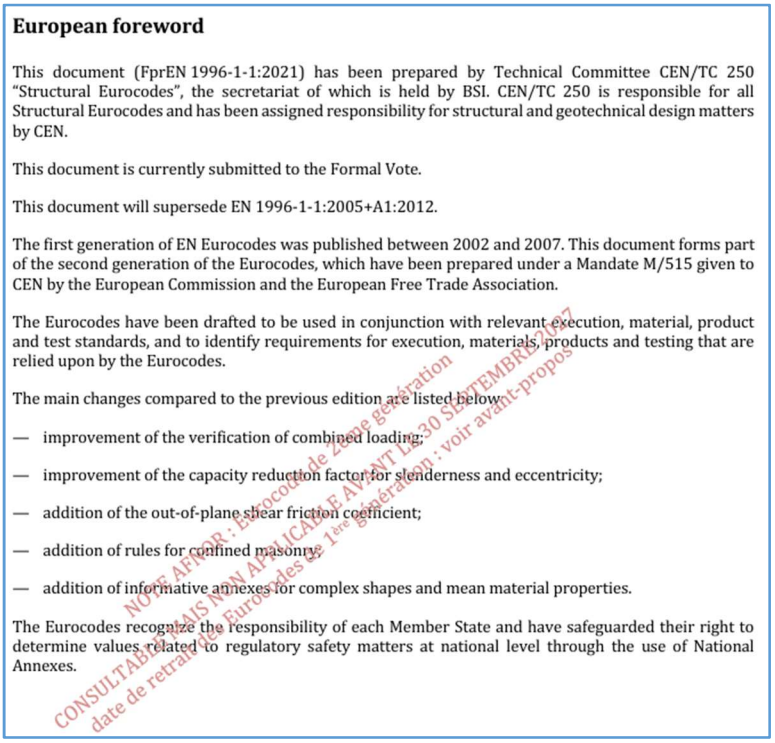
Décision rectificative 20260923PR

Décision rectificative pour annuler l'homologation des normes :

NF EN 19100-1	Eurocode 10 - Calcul des structures en verre - Partie 1 : Règles générales
NF EN 19100-2	Eurocode 10 - Calcul des structures en verre - Partie 2 : Composants en verre chargés perpendiculairement
NF EN 19100-3	Eurocode 10 - Calcul des structures en verre - Partie 3 : Composants en verre chargés dans leur plan

En réponse au mandat européen M/515 et depuis 2020, l'ensemble des Eurocodes 1ère génération sont en révision pour aboutir à une série « Eurocodes de 2ème génération ».
En 2021, le CN BT approuve la demande de DOP (30 septembre 2027) et de DOW (30 mars 2028) à une date commune pour tous les Eurocodes. En effet, les Eurocodes étant interdépendants et les révisions de nature importante, il serait difficile pour la profession d'appliquer partiellement l'une ou l'autre des versions.
Les Eurocodes concernés sont listés dans la demande N2705 ci-joint.
Au niveau français, il a été décidé de procéder à l'homologation de tous les Eurocodes 2ème génération en octobre 2027 ce qui entrainera l'annulation des Eurocodes 1ère génération correspondants.
En attendant cette date et afin de permettre à la profession de se préparer à ces changements importants, les textes de norme 2ème génération sont mis à disposition par AFNOR en mode projet (avec un filigrane et un avant-propos explicatif) dès qu'ils sont finalisés au niveau européen :



European foreword

This document (FprEN 1996-1-1:2021) has been prepared by Technical Committee CEN/TC 250 "Structural Eurocodes", the secretariat of which is held by BSI. CEN/TC 250 is responsible for all Structural Eurocodes and has been assigned responsibility for structural and geotechnical design matters by CEN.

This document is currently submitted to the Formal Vote.

This document will supersede EN 1996-1-1:2005+A1:2012.

The first generation of EN Eurocodes was published between 2002 and 2007. This document forms part of the second generation of the Eurocodes, which have been prepared under a Mandate M/515 given to CEN by the European Commission and the European Free Trade Association.

The Eurocodes have been drafted to be used in conjunction with relevant execution, material, product and test standards, and to identify requirements for execution, materials, products and testing that are relied upon by the Eurocodes.

The main changes compared to the previous edition are listed below:

— improvement of the verification of combined loading;

— improvement of the capacity reduction factor for slenderness and eccentricity;

— addition of the out-of-plane shear friction coefficient;

— addition of rules for confined masonry;

— addition of informative annexes for complex shapes and mean material properties.

The Eurocodes recognize the responsibility of each Member State and have safeguarded their right to determine values related to regulatory safety matters at national level through the use of National Annexes.

NOTE AFNOR : Eurocode de 2ème génération
CONSULTABLE MAIS NON APPLICABLE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2027
date de retrait des Eurocodes de 1ère génération : voir avant-propos

Venant compléter les Eurocodes 1ère génération, de nouveaux Eurocodes ont été créés, dont l'Eurocode 10 "Structural glass".

A la suite de sa finalisation européenne, ce nouvel Eurocode 10 "Structural glass" qui, suivant la demande au BT, ne faisait pas partie de la 2ème génération a été homologué directement après confirmation de ma part. En effet, il n'y avait eu aucune décision ni discussion sur le sujet.

Le BNTEC (CN P78A) est alors intervenu pour demander un retrait de l'homologation de ce nouvel Eurocode 10 "Structural glass" et l'application de la version projet avec filigrane comme pour les autres Eurocodes.

Après vérification avec la présidente de la P06E Coordination Eurocode, Evelyne Osmani, il s'avère que le texte de norme de l'Eurocode 10 est bien lié aux autres Eurocodes 2ème génération et que la demande est justifiée.

C'est pourquoi nous demandons le retrait des trois normes récemment homologuées (NF EN 19100-1, NF EN 19100-2 et NF EN 19100-3) et le passage en mode projet.